

**Convention d'accompagnement  
à la transition énergétique  
de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne  
à la Commune de .....**

**Annexe 3  
Interlocuteurs pour la Commune et TE 47**

**1 – INTERLOCUTEURS DE LA COMMUNE**

L' élu référent désigné pour la Commune est :

- Nom : .....
- Qualité : .....
- Coordonnées téléphoniques : .....
- Courriel référent : .....@.....

L'agent référent désigné pour la Commune est :

- Nom : .....
- Qualité : .....
- Coordonnées téléphoniques : .....
- Courriel référent : .....@.....

**2 – INTERLOCUTEURS DE TE 47**

L'interlocuteur de la commune pour l'accompagnement sera :

- Nom : Sébastien LAPLAGNE
- Qualité : Adjoint au responsable Pôle Transition Énergétique
- Coordonnées téléphoniques : 05 24 29 02 77
- Courriel pour la convention : mde@te47.fr

Un interlocuteur dédié sera affecté à la commune par le responsable du Pôle Énergie de TE 47 en fonction de l'action concernée.